



COMPTE RENDU CCVL QUARTIER JULES FERRY LAHOUE KLEBER

Maison des Associations le Jeudi 13 Mars 2025 à 18h

Présents :

Mairie de Biarritz :

- **Mme Françoise FORSANS**, Conseillère Municipale subdéléguée aux droits des femmes. Référente quartier Jules-Ferry.
- **Mme Elena KUTUZOVA**, Conseillère Municipale, Délégué à la Démocratie Participative et aux Jumelages. Référente du Quartier Saint-Martin / Pétricot,
- **Mme Valerie SUDAROVICH**, Conseillère Municipale, Déléguée à la politique inclusive, à la danse et au théâtre, à la démocratie participative, à la vie associative, aux conseils de quartiers - Référente de quartier Milady / la Négresse.
- **M. Thomas HABAS**, Chargé de mission, Culture - Démocratie Participative participe au CCVL Saint Martin Pétricot
- **Mme Charlotte LANCARO**, Directrice de la Citoyenneté, de la Vie associative et des Transitions.
- **Mme Lucie BOZZA**, Responsable des instances de quartiers

Membres :

- **M. Bertrand COURCELLE**
- **Mme Stéphanie RACINOX**
- **M. Gilles BEAUDOU**
- **M. Pierre Yves LARROZE FRANCEZAT**
- **Mme Dominique MERONO**
- **Mme Régine BEAUDOU MENDY**
- **Mme Marie GRELLETY CHERBERO**
- **Mme Alima BEDREDDINE**

Excusés :

- **M. Christophe ABELLANO-DORDEINS**

Absent :

- **M. Benoit MACAU**

Ordre du jour :

- **Présentation d'un projet de composteur collectif au square Pauline CARTON**
- **Présentation de la feuille de route de février à juin 2025**
- **Rappel du planning et bilans des précédents ateliers**
- **Rappel des choix des idées/ projets définitifs pour le mandat**
- **Présentation de l'atelier 4 :**
 - **Objectifs de l'atelier 4 et son organisation**
 - **Déroulement de l'atelier et outils utilisés**

Les deux CCVL (JULES FERRY LAHOUE KLEBER et SAINT MARTIN PETRICOT) sont regroupés pour une présentation commune à l'issue de laquelle chaque CCVL rejoignent leur salle respective pour travailler en atelier avec leur référent de quartier.

PRESENTATION D'UN PROJET DE COMPOSTEUR COLLECTIF AU SQUARE PAULINE CARTON

Charlotte LANCARO a rappelé que la réglementation nous rattrapait sur le sujet.

Elle soumet le projet au CCVL JULES FERRY LAHOUE KLEBER pour avis.

Globalement, ils y sont défavorables.

Ils estiment que ce sont des choix propres à chacun qui ne doivent pas être imposés et que les particuliers qui le souhaitent peuvent se tourner vers les lombricomposteurs.

Ils pensent également que mettre un composteur dans un square peut être source d'incivilités (n'importe quoi peut être jeté à l'intérieur) et donc attirer des nuisibles notamment. Ils ont également peur de dépôts sauvages autour comme sur le reste des poubelles publiques.

Là aussi Charlotte LANCARO a expliqué la formation par les maîtres composteurs et les référents obligatoires par point de compostage, mais la réticence portait sur les passants incivils.

Un vote est proposé aux personnes présentes : pas un seul pour.

Ce projet sera également présenté au CCVL du CENTRE VILLE qui est plus concerné au niveau du périmètre.

Réponse du service environnement :

Remarque :

Il est à noter que :

- Tout le monde ne peut pas avoir de lombricomposteur dans son habitat. Nombreux foyers n'ont pas d'autres recours que ce type de dispositif collectif pour composter leurs biodéchets.
- Les cellules du bio composteur sont fermées par des cadenas et seuls les 30 foyers utilisateurs peuvent donc y déposer leurs biodéchets.
- Le composteur à Grammont est un vrai succès sans nuisible et sans odeur.

Les modalités de gestion des biodéchets au square Pauline CARTON

Elles ont été définies par Le Syndicat mixte BIL TA GARBI, en particulier pour les ménages.

Contexte :

La loi relative à la lutte contre le Gaspillage Alimentaire et à l'Économie Circulaire dite Loi « AGECE » n°2020-105 du 10 février 2020 prévoit que tous les professionnels et les particuliers disposent d'une solution leur permettant de trier à la source leurs déchets biodégradables à partir du 1er janvier 2024. Ce sont aux collectivités en charge de la gestion des déchets ménagers qu'il revient d'organiser la mise en place de ce tri à la source.

Pour les solutions de compostage, BIL TA GARBI s'adresse exclusivement aux ménages. Les professionnels doivent s'adresser à des prestataires extérieurs.

Ainsi, le Syndicat met à disposition gracieuse de chaque foyer du territoire une solution pour le compostage de ses biodéchets : un dispositif + la formation spécifique. Il peut s'agir de composteurs domestiques et de lombricomposteurs mais également de composteurs collectifs en pied d'immeuble ou de composteur collectif dans les quartiers.

Un composteur de quartier est donc une solution envisagée pour les ménages ne disposant pas d'autre solution pour le compostage de leurs biodéchets.

Il est conçu pour répondre aux besoins de 30 foyers, qui seront dotés de bio-seaux, des consignes d'utilisation et du code d'accès (cadenas). Ils devront signer une charte de bonne pratique.

L'identification de trois référents, parmi les utilisateurs, est obligatoire : ils sont les garants du bon entretien du composteur. Ils seront formés par un maître composteur de BIL TA GARBI.

Rôle des référents :

1 fois par semaine :

- Enlever les déchets non autorisés (ex : poches en plastique, élastiques, pain, ...)
- Découper les légumes ou fruits qui auraient été placés tels quels dans la cellule
- Ajouter du structurant : broyat, 1 volume de structurant pour 3 volumes de biodéchets environ
- Brasser la couche superficielle pour aérer les déchets (sur une hauteur de fourche)

Les référents sont également chargés de surveiller le niveau de structurant et de se rapprocher des services de la ville pour que ceux-ci réapprovisionnent le site.

Lorsque la cellule centrale de dégradation est remplie, les référents de site organisent le transvasement vers la cellule de maturation, avec l'aide de l'équipe des foyers volontaires.

Il faudra compter possiblement 2 heures, tous les 4/5 mois, en fonction de la vitesse de remplissage de la cellule, pour cette opération.

Ce transvasement permet de trier à nouveau les déchets si erreur, d'aérer le compost en cours et d'accélérer le processus de dégradation/maturation.

Lorsque le compost est mûr, les référents de site et volontaires organisent un tamisage et une distribution de compost entre foyers participants à la démarche, c'est l'occasion de faire une « fête du compost ».

Une convention liant la Ville à BIL TA GARBI est en cours de signature suite à délibération en Conseil Municipal en novembre 2024.

- Il incombe à la Ville de mettre à disposition la matière carbonée (structurant nécessaire composé de broyats de déchets verts).
- Le compost mûré appartient aux foyers utilisateurs et l'excédent doit être employé à proximité de son site de production

Concernant les craintes de nuisibles (odeurs, rats,...)

Le composteur de quartier, construit et installé sur site par ATHERBEA, a été conçu pour limiter au maximum le risque d'intrusion de nuisibles : le composteur est posé en pleine terre sur des cadres grillagés de maillage 10 x 10 mm.

Le composteur est en bois avec 3 façades également doublées par du grillage pour contraindre au maximum ce risque d'intrusion. Seule la façade avant, structurée en voliges pour la manutention, est conçue avec un bois exempt de nœud pour limiter autant que possible l'éventualité de points d'entrée des rats.

Au-delà, pour prévenir ce risque, il est impératif de respecter les consignes d'usage (pas de déchets d'origine animale notamment).

BIL TA GARBI passe régulièrement inspecter les composteurs installés sur le territoire.

Un premier dispositif a été installé par la Ville sur le site du jardin Grammont. Ne pas hésiter à le visiter et prendre contact avec le service Environnement de la Ville pour se donner un véritable retour d'expérience

Choix de l'emplacement

Les dimensions sont de 3 x 1m.

Il est impératif de le positionner pour qu'il soit accessible notamment pour les opérations de recharge de structurant.

PRESENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

Mesdames Françoise FORSANS, Elena KUTUZOVA, Valerie SUDAROVICH, et Charlotte LANCARO accueillent les participants.

Mme Lucie BOZZA, responsable des instances de quartier, rappelle la feuille de route de février à juin 2025.

Il y aura deux sessions d'ateliers :

Atelier 4 (Février/Mars) :

- Travail sur les projets choisis
 - Identifier les acteurs et les partenaires des projets
 - Identifier les différentes actions pour chaque projet
- Proposition d'intégration dans des projets existants

Atelier 5 (Juin) :

- Travail sur les projets choisis (fin)
- Etude de faisabilité des projets avec les services
- Proposition d'intégration dans des projets existants

Petit rappel :

Pour ce nouveau mandat, les CCVL travaillent en mode projet. Toutes les demandes ou signalements que les membres souhaitent faire remonter doivent passer par le Service Allo Mme le Maire (0 800 70 60 64 ou allomadamelemaire@biarritz.fr) en mettant en copie le Service des Instances de Quartiers. Un suivi des demandes est effectué par le Service Allo Mme le Maire avec les services concernés toutes les semaines.

Certains membres ont émis un avis très positif sur ce service et sollicitent parfois les permanences de quartier avec leur élue référent et celles de Mme le Maire.

Remarque :

Sur la mise en place du nouveau tracé de la navette de PETRICOT. Certains membres déplorent un manque de concertation avec les riverains et les membres du CCVL (place de stationnement supprimés, arrêt modifié,...)

DEROULEMENT DE L'ATELIER 4

Mme Lucie BOZZA, Responsable des Instances de quartier, présente les objectifs et le déroulement de l'atelier 4.

Elle rappelle que le dernier atelier a permis de faire ressortir les propositions qui ont fait consensus et sur lesquelles le groupe va pouvoir travailler collectivement.

Pour votre quartier les projets sont les suivants :

THEMATIQUES	AXES DE TRAVAIL	IDEES/PROJETS CHOISIS
CADRE DE VIE	APAISER LE QUARTIER	Multiplier les zones partagées et pacifiées
	VEGETALISER	Végétaliser la place KLEBER
	URBANISME SECURITE	Rondes de police
	COMMUNICATION	Faire une rebrique par quartier sur le site internet de la ville
ANIMATION	ANIMATION	Créer un marché à Kleber

A partir de ces idées/projets, le travail dans cet atelier 4 est de faire une planification des actions identifiées à mettre en place.

Puis une étude de faisabilité sera faite avec les services et le choix des projets proposés par les services.

Comme pour ce quartier les idées ne sont pas des projets explicites, les membres doivent dans un premier temps échanger pour redéfinir des projets précis (actions, lieux...).

Organisation :

La salle est organisée en 2 tables selon les 2 ateliers.

Les deux groupes de travail vont travailler sur les projets choisis avec les outils proposés :

- Identifier les acteurs et les partenaires des projets
- Identifier les différentes actions pour chaque projet

Ils changent de thème au bout de 40 min.

A l'issue, une restitution est faite en groupe complet pour regrouper l'ensemble des éléments 30 min.

BILAN DE L'ATELIER 4

PROJET 1 : VEGETALISER LA PLACE KLEBER

PARTIE 1 : Identifier les acteurs et partenaires

L'idée : est d'identifier les différents acteurs concernés par le projet pouvant s'y impliquer et/ou identifier les influences positives ou négatives. Il s'agit de lister l'ensemble des acteurs et de discuter de leur importance et de leur potentielle mobilisation vis-à-vis du groupe, du projet.

Objectifs :

- Identifier les acteurs (dont les participants) concernés et/ou ayant une influence sur le sujet abordé.
- Identifier les freins et leviers pour la mise en œuvre d'une action

Voici quelques questions pour aider les membres des CCVL dans cet exercice :

- Qui sont les personnes qui vont activement participer au projet ?
- Quelles sont les personnes qui ont un intérêt quelconque dans la réalisation du projet, mais qui ne participeront pas activement à celui-ci ?
- Quelles sont les personnes qui seront impactées positivement ou négativement par les résultats du projet ?
- Quels sont les partenaires, prestataires et fournisseurs à qui il faudra faire appel pour réaliser le projet ?
- Qui sera en charge du pilotage de votre projet ?

Favorable au projet :

- Commerçants
- Mairie/Elus/services
- Riverains

Neutre ou indifférent :

- Fournisseurs matériaux

Défavorable au projet

- Commerçants
- Riverains

PARTIE 2 : Que devons-nous faire (quelles tâches) pour mettre en place cette action ?

Objectifs :

- **Planifier l'action à mettre en œuvre.**
- **Identifier les référents pour la mise en œuvre des actions.**
- **Structurer et produire une représentation visuelle des échanges**

« Pourquoi ? »

- Capter/ réduire le bruit
- Donner l'image d'une place plus accueillante
- Faire une place où l'on peut s'arrêter, faire une place conviviale
- Donner de la vie à la place et au quartier
- Place trop minérale
- Création d'un îlot de fraîcheur
- Création de lien

« Qui ? » : qui est en charge de la tâche ? Il peut s'agir de participants ou alors de partenaires extérieurs, à mobiliser par la suite.

- Services villes : jardins, urbanisme, espaces publics
- Fournisseurs matériaux et végétaux et de mobiliers urbains
- Commerçants et riverains directs

« Quoi ? » : description de la tâche, du résultat attendu (ex. dans le cas de la mise en place d'un compost collectif : les dimensions exactes du bac à compost, le descriptif du déroulement de l'inauguration, etc.)

- Pelouse
- Jardinières
- Tables de jeux (échecs/dames)
- Bancs
- Arbres
- Espace d'eau en circuit court/ fontaine à eau
- Conserver la végétalisation existante
- Développer et plus de végétalisation
- Retirer certains pavés
- Limiter le bruit via de la végétalisation
- Boulodrome

« Où ? » : où a lieu la tâche ?

- Place KLEBER devant la pharmacie et le Yousushi jusqu'à l'autre bout

« Comment ? » : quels matériels/matériaux sont nécessaires et quelles sont nos ressources ? Quelles sont les étapes nécessaires pour effectuer la tâche (peut donner lieu à des sous-tâches et donc des ramifications de la branche principale) ?

- Végétalisation résistante et qui fleurit aussi l'hiver, touffue et sans trop d'entretien
- Mobilier durable et résistant en accord avec la protection de l'environnement
- Echanger avec les services techniques
- Accord des matériaux en lien avec l'existant

« Quand ? » : quand a lieu la tâche et/ou à quel moment vis-à-vis des autres tâches à effectuer ?

- 6 mois /maximum début 2026
- Dès que possible/ Etude à lancer au printemps

Autres actions

- Rencontrer les services pour étudier la faisabilité
- Recueillir l'avis des riverains et les commerçants
- Chercher des idées précises de matériaux et de végétaux

PROJET 2 : CREER UN MARCHE A KLEBER

(MARCHE/ BROCANTE /VIDE GRENIER /FOOD TRUCK)

PARTIE 1 : Identifier les acteurs et partenaires

Favorable au projet :

Neutre ou indifférent

Défavorable au projet

A terminer

PARTIE 2 : Que devons-nous faire (quelles tâches) pour mettre en place cette action ?

« Pourquoi ? »

- Pour donner de la vie au quartier et à la place
- Créer du lien
- Dynamiser et animer le quartier

« Qui ? » : qui est en charge de la tâche ? Il peut s'agir de participants ou alors de partenaires extérieurs, à mobiliser par la suite.

- Trouver un foodtruck intéressé
- Membre CCVL
- Service commerce de la ville
- Commerçants sur site
- Commerçants ambulants
- Règlementation
- Sécurité

« Quoi ? » : description de la tâche, du résultat attendu (ex. dans le cas de la mise en place d'un compost collectif : les dimensions exactes du bac à compost, le descriptif du déroulement de l'inauguration, etc.)

- Pas très favorable à développer le projet de marché local
- Projet d'implantation d'un foodtruck saisonnier le soir (19H-22H) ou un camion pizza/glaces

« Où ? » : où a lieu la tâche ?

- Sur la place KLEBER aménagée

« Comment ? » : quels matériels/matériaux sont nécessaires et quelles sont nos ressources ? Quelles sont les étapes nécessaires pour effectuer la tâche (peut donner lieu à des sous-tâches et donc des ramifications de la branche principale) ?

- Matériel type tables chaises
- Rotation des foodtrucks
- Animation musicale/danse/ événementiel
- Toilettes publiques

« Quand ? » : quand a lieu la tâche et/ou à quel moment vis-à-vis des autres tâches à effectuer ?

- En saison quand il fait doux et jour le soir
- Copil avant l'été avec les commerçants
- Monter une association

AUTRES

- Analyse comparative des foodtrucks
- Créer un visuel pour aller rencontrer les riverains
- Créer un document type QCM pour orienter les riverains et limiter ce qu'on ne veut pas

PROJET 3 : RONDES DE POLICE

PARTIE 1 : Identifier les acteurs et partenaires

Favorable au projet :
Neutre ou indifférent
Défavorable au projet

A terminer

PARTIE 2 : Que devons-nous faire (quelles tâches) pour mettre en place cette action ?

« Pourquoi ? »

- Informer
- Rassurer

« Qui ? » : qui est en charge de la tâche ? Il peut s'agir de participants ou alors de partenaires extérieurs, à mobiliser par la suite.

- Police Municipale
- Police Nationale
- Service communication

« Quoi ? » : description de la tâche, du résultat attendu (ex. dans le cas de la mise en place d'un compost collectif : les dimensions exactes du bac à compost, le descriptif du déroulement de l'inauguration, etc.)

- Rassurer les habitants du quartier sur ce qui est mis en place en terme de surveillance

« Où ? » : où a lieu la tâche ?

- Dans le quartier

« Comment ? » : quels matériels/matériaux sont nécessaires et quelles sont nos ressources ? Quelles sont les étapes nécessaires pour effectuer la tâche (peut donner lieu à des sous-tâches et donc des ramifications de la branche principale) ?

- Café police
- Point avec le CCVL et la population sur la surveillance du quartier

« Quand ? » : quand a lieu la tâche et/ou à quel moment vis-à-vis des autres tâches à effectuer ?

- Prochains café police

PROJET 4 : FAIRE UNE RUBRIQUE PAR QUARTIER SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

PARTIE 1 : Identifier les acteurs et partenaires

Favorable au projet :
Neutre ou indifférent
Défavorable au projet

A terminer

PARTIE 2 : Que devons-nous faire (quelles tâches) pour mettre en place cette action ?

« Pourquoi ? » : **A terminer**

« Qui ? » : qui est en charge de la tâche ? Il peut s'agir de participants ou alors de partenaires extérieurs, à mobiliser par la suite. **A terminer**

« Quoi ? » : description de la tâche, du résultat attendu (ex. dans le cas de la mise en place d'un compost collectif : les dimensions exactes du bac à compost, le descriptif du déroulement de l'inauguration, etc.) **A terminer**

« Où ? » : où a lieu la tâche ? **A terminer**

« Comment ? » : quels matériels/matériaux sont nécessaires et quelles sont nos ressources ? Quelles sont les étapes nécessaires pour effectuer la tâche (peut donner lieu à des sous-tâches et donc des ramifications de la branche principale) ? **A terminer**

« Quand ? » : quand a lieu la tâche et/ou à quel moment vis-à-vis des autres tâches à effectuer ? **A terminer**

PROJET 5 : MULTIPLIER LES ZONES PARTAGEES ET PACIFIEES

PARTIE 1 : Identifier les acteurs et partenaires

Favorable au projet :

Neutre ou indifférent

Défavorable au projet

A terminer

PARTIE 2 : Que devons-nous faire (quelles tâches) pour mettre en place cette action ?

« Pourquoi ? » : **A terminer**

« Qui ? » : qui est en charge de la tâche ? Il peut s'agir de participants ou alors de partenaires extérieurs, à mobiliser par la suite.

- Règlementation
- **A terminer**

« Quoi ? » : description de la tâche, du résultat attendu (ex. dans le cas de la mise en place d'un compost collectif : les dimensions exactes du bac à compost, le descriptif du déroulement de l'inauguration, etc.) **A terminer**

« Où ? » : où a lieu la tâche ? **A terminer**

« Comment ? » : quels matériels/matériaux sont nécessaires et quelles sont nos ressources ? Quelles sont les étapes nécessaires pour effectuer la tâche (peut donner lieu à des sous-tâches et donc des ramifications de la branche principale) ? **A terminer**

« Quand ? » : quand a lieu la tâche et/ou à quel moment vis-à-vis des autres tâches à effectuer ? **A terminer**

Bilan :

Ce 4^{ème} atelier avait pour objectif d'identifier les différents acteurs concernés par le/les projets pouvant s'y impliquer et/ou identifier les influences positives ou négatives. Il s'agissait de lister l'ensemble des acteurs et de discuter de leur importance et de leur potentielle mobilisation vis-à-vis du groupe, du projet en faisant en sorte que chacun puisse s'exprimer (tour de table, petits groupes...)

Le groupe s'est concentré sur les projets 1, 2 et 3 et a pu remplir l'ensemble des outils proposés.

Par ailleurs, parmi les idées/ projets choisis certains nécessitent un travail supplémentaire avant de s'y engager. Le groupe pourra se réunir dans les prochaines semaines pour travailler en autonomie sur les autres projets.

Le travail se poursuivra également dans l'atelier 5.

Les plus importants devront être étudiés minutieusement, avec l'aide experte des services de la Mairie, pour qu'ils soient le plus adaptés possibles et arrivent à répondre à la problématique sans impacter le budget de la commune.

Par ailleurs, les membres des CCVL pourront également être sollicités pour participer, s'ils le souhaitent, à des projets existants portés par les services de la ville. Ils pourront se dérouler en dehors des ateliers CCVL et seront généralement organisés en journée avec les services.

Mesdames Françoise FORSANS, Elena KUTUZOVA, Valerie SUDAROVICH et les services remercient l'ensemble des membres du CCVL présents pour leur implication.

Séance levée à 20h00

Compte rendu effectué, par Lucie BOZZA, à partir des notes prises en séance.